

**M. Batten:** Si la Chambre le désire, monsieur l'Orateur, et avec l'aide du bureau de distribution, nous nous rendrons volontiers à cette demande.

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord!

**M. Thomas:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à cet égard. Ces modèles qu'on soumettra aux députés seront-ils en couleurs?

**M. Batten:** Oui, monsieur l'Orateur. A cause de la façon dont ces photographies ont été prises, la couleur n'est pas très bonne, mais les trois dessins sont en couleurs.

**M. Chatterton:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable député s'il serait possible de les distribuer dès maintenant aux députés de la Chambre?

**M. Batten:** Je ne crois pas qu'il soit matériellement possible de nous rendre à cette demande dès maintenant, monsieur l'Orateur, mais je pense qu'on pourra le faire au cours de l'après-midi. J'aimerais préciser que le rapport présenté à la Chambre a été lu à la dernière réunion du comité du drapeau et même si le comité n'était pas unanime au sujet du modèle choisi, il y a eu unanimité quant au libellé du rapport proprement dit. Voici la recommandation que le comité a faite à la Chambre, telle qu'elle figure dans le rapport:

En conséquence, le Comité recommande que le modèle de drapeau à désigner comme drapeau national du Canada soit un drapeau rouge dont les proportions sont de deux de longueur sur un de largeur, à carré blanc au centre, et portant, largeur accolée à la hampe, une seule feuille d'érable rouge en son centre ou, en termes d'héraldique, *gueules sur pal argent canadien une feuille d'érable de la première couleur*.

J'ai l'honneur, monsieur l'Orateur, de recommander ce rapport à l'attention de la Chambre des communes et de proposer, appuyé par l'honorable député de Danforth, qu'il soit maintenant adopté.

**L'hon. J. W. Monteith (Perth):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire tout d'abord que j'apprécie ce qu'a dit l'honorable député d'Humber-St. George's sur l'assiduité des membres du comité et, pour employer ses propres termes, à leur sincérité. J'estime qu'on a abattu énormément de besogne difficile. A mon tour, monsieur l'Orateur, j'aimerais féliciter notre président de la façon très compétente dont il a dirigé un comité très difficile. Ce n'est pas souvent qu'on m'entend féliciter un membre du gouvernement ou un ministériel, mais je dois dire qu'il a réussi à nous diriger d'une main ferme mais

[L'hon. M. Flemming.]

de façon bienveillante tout au long des délibérations. Pendant six semaines de travail ardu, avec une date limite en vue, la tension augmentait et les nerfs étaient mis à vif; c'est au président que revient tout le mérite du travail bien accompli.

Monsieur l'Orateur, en tant que membre de ce comité, j'estime qu'il est de mon devoir de dire maintenant quelques mots. Comme l'a mentionné le président, notre première séance a eu lieu le 17 septembre dernier. Elle n'a pas eu lieu à huis clos; il s'agissait d'une séance d'organisation, à laquelle nous avons élu un président, un vice-président et ainsi de suite. Lors de la deuxième réunion tenue à huis clos le lundi après-midi 21 septembre, il a été question en premier lieu de la manière dont nous aborderions la question en général. Je conviens avec le président que les membres du comité ont été des plus assidus. A partir de cette date, à maintes reprises, l'assiduité a été parfaite.

A la première réunion à huis clos, j'ai été encouragé par l'attitude adoptée par divers membres du comité des deux côtés de la Chambre en abordant l'étude qui nous permettrait d'atteindre notre objectif très complexe. Plusieurs ont parlé de compromis, ont signalé qu'il y aurait lieu de conserver certains éléments du passé et en ont proposé de nouveaux qui pourraient être envisagés. Je dois ajouter, monsieur l'Orateur, que je devais être déçu.

Le président a lu certains extraits du rapport du comité et je voudrais lire à mon tour les quatre premiers paragraphes:

1. Conformément à l'ordre de renvoi du 10 septembre 1964, le Comité devait étudier la question du drapeau et présenter un rapport à ce sujet.

2. Le 15 septembre 1964, la Chambre des communes a désigné les quinze membres du Comité...

Je ne répéterai pas leurs noms puisque le président vient d'en donner lecture.

3. Le Comité a formé un sous-comité du programme et de la procédure, composé des membres suivants...

Suit alors une liste des députés en question.

4. Le Comité a tenu quarante-cinq séances à huis clos...

J'insiste sur les mots «huis clos».

... et a entendu douze témoins dans les domaines suivants: histoire, art héraldique, protocole, art et dessin. Les membres du Comité désirent exprimer leur gratitude à ces témoins qui se sont efforcés de fournir des renseignements détaillés et aussi aux quelque 2,000 canadiens qui ont soumis des modèles et des propositions de drapeau.

Monsieur l'Orateur, j'approuve les compliments que le président a adressés aux témoins que nous avons convoqués ou qui nous ont présenté des modèles.